

« Les droits des aînés, j'y crois! »



Lévis, le lundi 13 juin 2022- De courtes vidéos illustrant l'importance de respecter les droits des aînés ont été lancées en Chaudière-Appalaches pour souligner, le 15 juin, la Journée internationale de sensibilisation à la maltraitance envers les aînés.

Cette campagne, orchestrée par le Comité activités de sensibilisation bientraitance, invite les aînés à se rappeler qu'ils ont des droits qu'ils doivent faire valoir : « Les aînés méritent le respect de tous et chacun. C'est d'autant plus vrai en situation potentielle de maltraitance. Les aînés ont des droits qu'ils doivent faire valoir dans le but d'affirmer leur indépendance et d'améliorer leur qualité de vie », soutient Mme Lyne Grenier, membre du Comité, dans un [message vidéo](#).

Ces trois vidéos intitulées « [Le projet de voyage](#) », « [La visite de l'intervenant social](#) » et « [C'est mon argent!](#) » présentent des événements de la vie quotidienne dans lesquels des aînés manifestent clairement leurs droits à l'information, à l'affirmation de soi et à la liberté de choix face à des situations potentielles de maltraitance.

Des comédiens de la région ont bien voulu prêter leurs talents à la réalisation de ces vidéos qui sont accessibles sur le site du CISSS de Chaudière-Appalaches au cisssca.com.

Les droits des aînés sont entre autres :

- Le droit à l'autonomie et à l'autodétermination;
- Le droit à l'intégrité de sa personne et à la sécurité;
- Le droit à l'exercice de ses droits et libertés, sans être l'objet de discrimination;
- Le droit à la protection contre l'exploitation chez les personnes âgées et les personnes handicapées;
- Le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens;
- Et bien entendu, sans oublier les droits reconnus aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

N'hésitez pas à partager ces vidéos. Faisons place à la bientraitance!

Il s'agit d'une initiative du Comité activités de sensibilisation bientraitance, composé du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches et des partenaires suivants : Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de Chaudière-Appalaches, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Lévis-Rive-Sud, en collaboration avec la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches.

-30-

Information :

Le Service des communications et des relations publiques

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

975, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 8A7

Téléphone : 418 386-3553

www.cisssca.com

12cisss-ca_communication@sss.gouv.qc.ca

